



Fédération PARAPETROLIER

AG ANNUELLE UNICONGO

OCTOBRE 2024

Président : Jean-François LAURES

Vice-Président : Jean-Baptiste BARAY

Vice-Président : Marc SENLY

ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération s'est réunie quatre fois depuis le début de l'année.

La fédération a enregistré 2 nouvelles adhésions en 2025 et compte 31 membres à ce jour.

- Borêts
- SUNDEEP OIL & GAS

CONTEXTE – Points Négatifs

- ❖ Pression administrative et fiscale constante
- ❖ Décret n°2023-1737 du 12 octobre 2023, fixant les nouvelles modalités d'application de la TVA dans le secteur pétrolier amont : Toujours d'actualité, ce dossier continue de mobiliser l'attention, donnant lieu à de nombreuses rencontres entre les autorités publiques, le patronat et les compagnies pétrolières.
- ❖ CAMU : L'application de la CAMU continue de susciter des débats, son exécution restant inégale selon les secteurs. Lors d'une rencontre organisée à l'hôtel Atlantic, syndicats et gouvernement ont convenu que le secteur pétrolier suspendrait sa participation à la phase pilote pendant un an, à la demande des représentants syndicaux,

CONTEXTE – Points Positifs

- ❖ Les perspectives de 2025 laissent envisager une production d'environ 270 000 boe/jour en légère hausse par rapport à 2024.
- ❖ Arrivée de 3 nouveaux opérateurs dans le secteur Amont Pétrolier (TRIDENT ENERGY, KOUILOU EXPLORATION ET PRODUCTION ET NEW AGE)

Perspectives

- Exploration Nzombo (TotalEnergies, QatarEnergy, SNPC) – Premier forage prévu fin 2025 (~1 000 km² offshore, Pointe-Noire)
- Projet Moho Nord – Investissement ≈ 600 M USD, +40 000 barils/jour attendus
- Projet Congo LNG / Nguya FLNG – Capacité visée : ~3 millions de tonnes de GNL/an, diversification export gaz
- Plusieurs projets divers pour renforcer les productions et l'intégrité des assets (Perenco, Ammat, KEP, NewAge, Wing Wah, Trident Energy),

Actualité de la Fédération

- ❖ Négociation de la grille salariale le 13 mai 2025
- ❖ Augmentation de 1.5 % au 1er juin 2025 et 1.5% au 1er janvier 2026 de la grille salariale de la Convention Collective des Services Pétroliers.
- ❖ La prochaine réunion de la révision de la grille salariale aura lieu en octobre 2027 pour une application au 1er janvier 2028

CONCLUSION



Merci de votre attention